Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 62 (1936)

Heft: 10

Nachruf: Boucher, Anthelme

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

différents résultats de M. Jæger dont nous continuons à considérer certains comme erronés, d'autres comme susceptibles d'être atteints beaucoup plus simplement. Nous n'avons pas l'intention de répondre en détail aux assertions formulées par M. Jæger et lui laissons le bénéfice de la « polémique tendancieuse », sur le compte de laquelle il reporte nos critiques. Ceux des lecteurs de ce journal que le problème intéresse apprécieront la réalité : cela nous suffit entièrement.

M. Jæger nous reproche de ne nous être arrêtés qu'aux exemples numériques. C'est pourtant par eux qu'il a donné la mesure de ses résultats et de leur différence avec ceux de ses prédécesseurs. C'est volontairement que nous avons laissé à M. Jæger le soin de rechercher dans ses équations les raisons de ces écarts. Nous constatons que, sauf sur un point, il ne l'a pas fait.

Nous regrettons de n'avoir pu, faute de place, publier la démonstration de nos formules (6) et (8) qui aurait encombré d'algèbre les pages du « Bulletin technique » ¹. Nous restons à la disposition de ceux des lecteurs qui désireraient en avoir communication à moins que, pour la formule (6), ils ne préfèrent s'en reporter à la démonstration donnée par M. Jæger pour sa formule (149) qu'il signale être la même, ce que nous avouons n'avoir pas su deviner. S'il en est vraiment ainsi, nous nous étonnons d'autant plus de la différence des résultats numériques.

DIVERS

Pour sauvegarder notre commerce extérieur.

Car on sait que notre pauvre commerce extérieur a grand besoin de sauvegarde, sous peine que notre exportation s'éteigne lentement, mais sûrement. Or, c'est à ce soin qu'entend se vouer la Société coopérative qui vient de se constituer sous la raison sociale « Corporation suisse privée pour le commerce extérieur » (siège à Zurich, Löwenstrasse, 17) dont le but, aux termes de ses statuts, est de « grouper tous les intéressés et de leur servir d'intermédiaire en vue du développement et de l'exécution de leurs affaires d'exportation et d'importation, en particulier d'affaires de compensation ».

Les initiateurs de cette coopérative — dont le président est M. G. Duttweiler et le directeur M. F. Wüthrich, ingénieur — se proposent d'atteindre le « but » défini par les statuts de ce groupement au moyen de méthodes essentiellement pratiques, en « mettant la main à la pâte », si l'on peut dire. Un exemple concret : à la page 3 du premier numéro de l'organe de la coopérative « S. C. Information » (bimensuel) et sous la rubrique « S. C. — Service », on lit : « Importante entreprise tessinoise dispose, pour l'Islande, d'ordres se montant à 70 000 couronnes, mais qui ne peuvent être exécutés que par voie de compensation. Les maisons intéressées à l'importation de produits islandais sont invitées à se faire connaître à la « Corporation suisse privée pour le commerce extérieur ».

Autre exemple : le numéro 2 de ladite « S. C. — Information » contient le bilan, au 23 mars 1936, du trafic de « clea-

 1 Afin de désabuser ceux de nos lecteurs qui seraient enclins à ne voir dans ce calcul qu'un «jeu d'esprit», nous publierons prochainement, une étude dans laquelle M. le Dr O. Schnyder passe en revue quelques applications d'un caractère tout à fait pratique des théories modernes sur le coup de bélier. — Réd.

ring » entre la Suisse d'une part, l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, d'autre part et, en plus, une curieuse cote de ces monnaies plus ou moins fantomatiques, telles que l'«Effektensperrmark», le «Kreditsperrmark», l'«Auswanderermark», la lira, la peseta, le schilling, le pengö, etc., «intérieurs».

Routes et autoroutes.

En septembre prochain, aura lieu, à Munich, un « Deutscher Strassenkongress », accompagné d'une « Kunstausstellung Die deutschen Autobahnen » et d'une « Strassenbaumaschinenausstellung ». Organisation par le Fachgruppe Aufbereitungsund Baumaschinen, à Berlin W50, Marburgerstrasse, 3.

NÉCROLOGIE

Anthelme Boucher.

(Planche hors texte.)

Agé de quatre-vingts ans, M. Anthelme Boucher, ingénieur, vient de s'éteindre paisiblement, le 19 avril, à Prilly.

Nous devons un hommage de haute estime, d'admiration et de reconnaissance à la mémoire de ce technicien hors de pair, dont les œuvres aussi nombreuses qu'importantes demeurent et font honneur à la France, son pays d'origine, à la Suisse, son pays d'adoption, et à l'ancienne Faculté technique de l'Académie de Lausanne, où il avait obtenu son diplôme d'ingénieur, le 27 décembre 1880.

A regret, nous ne pouvons retracer ici sa biographie, bien que l'histoire de son activité débordante et incessante, de ses initiatives hardies, de ses luttes victorieuses contre les obstacles accumulés par la nature des choses et par l'inertie des hommes, constitue un haut enseignement. La simple énumération de ses principaux travaux est déjà éloquente. La voici :

1889-1890 : Construction des usines hydro-électriques et électrochimiques du Day, près Vallorbe (Vaud). (Société d'Electro-Chimie.)

1893-1894 : Première usine de Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie). (Société d'Electro-Chimie.)

Usine hydro-électrique de Notre-Dame-de Briançon (Savoie).

(Société d'Electro-Chimie.)

1896-1897 : Usine de Vuargny (Vaud). (Société des Forces Motrices de la Grande-Eau.)

1901-1902 : Usine de Vouvry (Valais). Hauteur de chute : 920 m. (Société des Forces Motrices de la Grande-Eau.)

1904-1906 : Usine des Farettes (Vaud). (Société des Forces Motrices de la Grande-Eau.)

1904-1908 : Usines de Martigny-Bourg (Valais). (Société d'Electro-Chimie.)

1907-1908 : Deuxième usine de Saint-Michel-de-Maurienne (Savoie).
(Société d'Electro-Chimie).

1906-1909 : Usine de l'Ackersand (Viège de Saas, Valais), (Société de la Lonza.)

1908-1909 : Forces motrices d'Orsières (Valais). (The British Aluminium Cy.)

1907-1910 : Usine d'Orlu (Pyrénées). Hauteur de chute : 940 m. (Société pyrénéenne d'énergie électrique.)

1910-1911: Installations industrielles à la fabrique de chocolat d'Orbe (Vaud).

(Peter, Cailler, Kohler, Chocolats Suisses S. A.)

1912-1915 : Usine de Fully (Valais). Hauteur de chute : $1650~\mathrm{m}.$

(Société d'Electro-Chimie.)

1916-1918 : Force motrice de Séchilienne (Isère).

1916-1920 : Construction et direction de l'usine de la Société d'emboutissage, à Fully (Valais).

1917-1922 : Usine de La Bourélie (Tarn).

(Société pyrénéenne d'énergie électrique.)

1925-1926 : Nouvelle usine hydro-électrique du Day, près

(Société d'Electro-Chimie et d'Electro-Métal-

lurgie.)

1926-1929 : Usine de Sembrancher (Valais). (Société romande d'Electricité.)

M. Boucher fut le grand champion des très hautes chutes et des accumulations hydrauliques en haute montagne. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, on n'avait guère dépassé des différences de niveau de 500 mètres, et l'on citait alors l'usine de Vernayaz, avec sa chute de 520 m, comme la réalisation d'un tour de force exceptionnel. En 1901-1902, M. Boucher créa l'usine de Vouvry, qui utilise la force motrice du lac Tanay avec une chute de 920 m; ce travail fut exécuté en une année.

Avec les moyens disponibles, il fallut le hardi courage et l'énergie entraînante de M. Boucher pour conduire et mener à bien cette entreprise; pour convaincre et rassurer les timorés, les sceptiques, les incrédules. La réussite fut complète; et l'immense développement des réalisations dans ce domaine, en Suisse et à l'étranger, a confirmé en tous points les prévisions de cet initiateur clairyoyant.

Dès ce moment-là il sut s'attacher de bons et dévoués collaborateurs, notamment les ingénieurs Jules Michaud et René Thury, dont il sut apprécier les qualités.

L'aménagement de la chute d'Orlu, dans les Pyrénées, en 1910, pour le compte de la Société pyrénéenne d'énergie électrique, d'une hauteur sensiblement égale à celle de Vouvry, fut de même couronnée d'un plein succès.

Puis vient, en 1915, la mise en exploitation de la chute de Fully (1650 m), avec laquelle M. Boucher battit, et de beaucoup, son propre record.

Encouragé par de tels résultats, il devint, en 1917, le promoteur des Forces motrices de la Dixence, dont il s'occupa pendant toute la période des études préliminaires et des négociations, qui furent longues et ardues. M. Boucher préconisa l'utilisation de la grande chute de 1750 m, avec usine placée à proximité du Rhône; c'est cette solution qui, finalement, fut adoptée par le Service fédéral des Eaux. Après une nouvelle étude, elle fut exécutée, à partir de l'année 1927, sous la direction de M. J. Landry, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne.

En France, comme ingénieur et administrateur, M. Boucher joua un rôle important.

En 1901, fut fondé, à Grenoble, le «Syndicat des propriétaires et exploitants de chutes d'eau ». Cet événement est marqué par une plaque commémorative scellée dans l'hôtel de la Chambre de commerce. Parmi les promoteurs figure en bonne place M. Boucher et voici les belles paroles que prononça M. Ch. Keller, président de la Chambre de commerce de Grenoble, lors de la réunion de la Chambre syndicale des forces hydrauliques, à Uriage, le 7 juillet 1935:

« Nos exploitants de chutes d'eau n'oublient pas ce qu'ils doivent à cette poignée d'hommes qui, dès 1901, ont aperçu ce que pouvait être pour l'avenir, le développement des forces hydrauliques; qui ont su prévoir que la grande corporation qui venait de naître devait au plus tôt conquérir son statut légal; que, si elle avait des obligations de grande importance

à satisfaire, elle devait être protégée aussi bien contre un étatisme exagéré que contre les barreurs de chutes. Les hommes cités nous appartiennent en commun. Ce sont ces hommes-là qui organisèrent en 1902 le premier Congrès de la houille blanche, à Grenoble ».

La science et l'expérience de M. Boucher lui valurent des appels fréquents pour des consultations, des études, des expertises : en Suisse, France, Angleterre, Belgique, Suède, Norvège, Russie, Finlande, Grèce, Italie, Espagne, Portugal, Corse, Maroc, Turquie, Serbie et aux Etats-Unis.

Il fit partie des conseils d'administration de nombreuses sociétés.

Il était membre fondateur de l'Association suisse des Electriciens, de la Société internationale des Electriciens et de la Chambre syndicale des forces hydrauliques, dont on connaît l'importante et féconde activité.

Il était chevalier de la Légion d'Honneur.

M. Boucher a publié de nombreux articles scientifiques et présenté des rapports fort appréciés dans différents congrès.

Notre «Bulletin » lui doit aussi un tribut de reconnaissance, soit pour sa collaboration directe, soit pour celle de ses ingénieurs qu'il encourageait à documenter notre revue.

Vue dans son ensemble, l'activité de M. Boucher fut prodigieuse. Jusque dans sa verte vieillesse, il ignora le surmenage et même la fatigue. Nous ne croyons pas qu'il se soit jamais accordé huit jours consécutifs de vacances : de temps à autre, deux ou trois jours de chasse lui étaient un dérivatif suffisant. Il aimait la nature, les animaux, les oiseaux, la montagne. Il fut un excellent alpiniste.

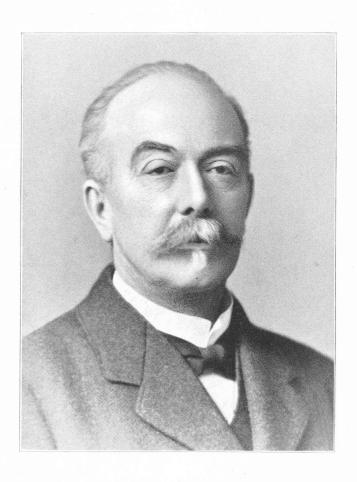
A. Boucher avait un neveu, Otbert Boucher, dernier descendant masculin de la famille. Ce neveu avait fait ses études à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, dont il était sorti en 1911. Jeune homme intelligent, cultivé, plein d'avenir, il avait une situation d'ingénieur dans une des usines de la Société Nestlé, en Autriche. Rentré en France et mobilisé dès le mois d'août 1914, le sous-lieutenant Boucher mourut au « champ d'honneur » en 1917. Ce fut pour son oncle un chagrin poignant.

Les obsèques de A. Boucher, le 21 avril 1936, furent simples et émouvantes. Nombreux, ses collaborateurs, ses amis et connaissances, vinrent lui rendre un dernier hommage. M. M. Cheronnet, président du Conseil d'administration de la Société d'électro-chimie et d'électro-métallurgie — vieil et fidèle ami du défunt — prononça de fortes et belles paroles qui allèrent au cœur de tous les assistants; puis M. E. Dubochet, administrateur-délégué de la Société romande d'Electricité, retraça, en termes émus, le rôle de A. Boucher dans le sein de cette société.

Il repose maintenant dans l'idyllique cimetière de Jouxtens, à quelques minutes de sa propriété des Passiaux, à côté d'autres membres de sa famille. La mort lui fut clémente. S'il s'est senti mourir, il n'en a rien laissé voir, gardant jusqu'à la fin une belle sérénité d'âme: — le grand travailleur, le grand voyageur, chargé d'années et de mérites, trouvait enfin le repos.

Ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme exceptionnellement doué, d'une haute et large culture; hardi, entreprenant, ennemi de la routine; d'un animateur à l'esprit prompt et incisif, sachant susciter et stimuler le zèle, l'énergie, l'enthousiasme de ses collaborateurs; d'un homme enfin au caractère noble et élevé, plein de sollicitude pour les travailleurs de tout rang qu'il avait à diriger, trouvant son plaisir à rendre service et à faire le bien.

Avec lui, un grand ingénieur a disparu.



ANTHELME BOUCHER, ingénieur 1856 - 1936